



**GRENOBLE ALPES  
MÉTROPOLE**

**ENTREPRISES**

# **VOUS PENSEZ CHANGER DE CHAUFFAGE ?**

Bénéficiez jusqu'à **65%**  
d'aides financières  
pour l'installation d'un chauffage  
à énergies renouvelables

*FONDS CHALEUR pour les TPE-PME de la métropole grenobloise*

# VOUS ÊTES UNE **TPE/PME** DE LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE

- Vous pensez que choisir les énergies renouvelables va vous coûter trop cher ?
- Vous estimez qu'une telle démarche est compliquée ?
- Vous ne connaissez pas les installations de chauffage à énergies renouvelables et ne savez pas comment choisir ?

**Grenoble-Alpes Métropole vous propose un service de conseil et d'accompagnement ainsi qu'une aide pour l'installation d'un appareil de chaleur à énergie renouvelable**

## NOS AIDES AUX TRAVAUX

*(Exemples d'aides attribuées en 2018)*

Type d'installation	MONTANT ESTIMÉ DE L'AIDE *
Chaufferie bois dans 1100 m <sup>2</sup> de bureaux	6 044 €
Chaufferie bois dans 2100 m <sup>2</sup> de locaux tertiaires	41 000 €
Chaufferie bois avec réseau de chaleur pour bâtiments tertiaires	110 450 €
Installation solaire de 15 m <sup>2</sup> pour eau chaude sanitaire d'une structure d'hébergement touristique	7 752 €
Installation solaire de 50 m <sup>2</sup> pour eau chaude sanitaire d'un bailleur **	25 500 €
Installation de géothermie pour un ensemble de logements collectifs **	105 350 €

\* Les montants des aides sont calculés en fonction de la quantité de chaleur qu'il est prévu de produire

\*\* Les entreprises de promotion ou bailleur qui commercialisent des logements peuvent également bénéficier de cette aide

## UN SUIVI JUSQU'À LA FIN DU CHANTIER

- **Une aide** jusqu'à 65 % du coût total HT, cumulable avec les aides de l'État
- **Un service complet** d'accompagnement, de vérification de bonne installation, de suivi du fonctionnement et de l'installation pendant 1 an
- **Des conseils neutres par un tiers de confiance** pour choisir la solution qui vous correspond
- **Une aide** aux choix de **prestataires de confiance** et une médiation en cas de besoin

### Pour bénéficier d'un accompagnement :

Direction de la transition énergétique  
04 57 04 06 51 / energie@lametro.fr  
[www.lametro.fr/pros](http://www.lametro.fr/pros)



### BONNES RAISONS

de changer pour  
des énergies  
renouvelables  
thermiques

- 1 Avec les aides, le coût final sera moins important que celui d'une installation au gaz ou électrique
- 2 Au quotidien, vous pouvez faire de 10 à 40% d'économies d'énergies et réduire d'autant votre facture dès l'installation
- 3 Vous n'êtes plus tributaire des variations du prix du gaz
- 4 Vous utilisez des énergies disponibles en grande quantité, respectueuses de l'environnement
- 5 Vous participez au développement du tissu économique local en faisant travailler des installateurs et fournisseurs de combustibles le plus souvent locaux (ex pour le bois)